

Nos Réf. : SEC/2021

Albi, le 17 mai 2021

**Objet : Rentrée universitaire 2021/2022 – 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année**

Madame, Monsieur,

Pour préparer la rentrée scolaire 2021/2022 au IFMS d'Albi, nous vous rappelons les modalités suivantes.

Vous devez, effectuer votre inscription administrative en renvoyant le dossier d'inscription (dossier à télécharger sur notre site internet), par courrier postal, ou, en le déposant dans la boîte au lettre des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, I.F.S.I. et I.F.A.S., au 6, Impasse François Verdier 81000 ALBI.

**DELAI D'INSCRIPTION :**

**A COMPTER DE LA RECEPTION DE CE COURRIER,**

**VOUS AVEZ JUSQU' AU 16 juillet 2021**

Rappel des dates pour l'entrée en formation :  
PROMO 2020/2023 : **Lundi 06 septembre 2021**  
PROMO 2019/2022 : **Lundi 30 Août 2021**

Vu le contexte sanitaire, l'horaire de rentrée n'est pas fixé à ce jour.  
Les formateurs des IFMS vous adresseront cette information, via la plateforme, cette information sera également notée sur notre site [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

☹ **Attention, TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE. Tous les documents demandés sont obligatoires, aucune entrée en formation ne sera autorisée, si votre dossier est incomplet, Aucun certificat de scolarité ne pourra être délivré.**

Soyez assuré (e), Madame, Monsieur, de ma considération la plus parfaite.

La Directrice des Soins,  
Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts  
de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi,  
IFSI et IFAS,

Catherine MULLER

Madame Catherine MULLER

Directrice des Soins  
Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de  
Formation aux Métiers de la Santé d'Albi,  
IFSI et IFAS

GCS des Instituts de Formation  
Aux métiers de la Santé d'Albi  
6 impasse François Verdier  
81000 ALBI



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

## INSCRIPTION ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022

- Promo 2020/2023 - 2<sup>EME</sup> ANNEE**
- Promo 2019/2022 - 3<sup>EME</sup> ANNEE**

### 1- LISTE DES PIECES A FOURNIR

Nom prénom : \_\_\_\_\_ Si mariée, Nom d'épouse : \_\_\_\_\_

#### Pièces administratives :

- Chèque d'un montant de 170 euros (sous réserve de modification) pour les droits d'inscription universitaire pour l'année 2020/2021 à l'ordre de : « Agent comptable du GCS IFMS Albi »
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou titre de séjour : en cours de validité
- Photocopie de la carte grise du véhicule utilisé pendant les études
- Relevé d'identité bancaire (RIB) à votre nom
- Justificatif de votre lieu d'habitation pendant les études (quittance loyer, EDF, ...)
- Avis de situation délivré par Pôle Emploi pour les étudiants bénéficiaires des indemnités de Pôle Emploi
- Photocopie de l'attestation de droit à la couverture sociale sur laquelle figure votre nom (pour les moins de 20 ans, fournir celle des parents)
- Inscription administrative auprès de l'Université Paul Sabatier : Reçu du Crous attestant le paiement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus). **Sans ce document, l'inscription ne pourra être valide.**
- DOSSIER D'INSCRIPTION** ci-joint à compléter
- Attestation d'assurance couvrant :
  - les risques professionnels, et la responsabilité civile des Stagiaires paramédicaux pour la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022.
- Attestation de suivi médical d'aptitude à poursuivre la formation en soins infirmier, établi par votre médecin traitant
- Dispense d'enseignement **ANNEXE 1**
- Attestation de demande d'aménagement d'épreuve à faire remplir par la MDPH (si nécessaire) **ANNEXE 2**
- Candidat à la Formation professionnelle continue, compléter l'**attestation de prise en charge** de la formation **ANNEXE 3**
- Employeur    OPCO    Autofinancement

**Le dossier doit être complet, conformément à la réglementation en vigueur, l'admission définitive en I.F.S.I. est subordonnée à la remise des documents obligatoires cités ci-dessus.**

#### **Cadre réservé à l'IFMS**

Dossier complet    Pièce manquante

Date du rdv avec ESI \_\_\_\_\_ Dossier vérifier avec ESI



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : [secretariat@ifmsalbi.fr](mailto:secretariat@ifmsalbi.fr)  
Site : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

## I - DOSSIER D'INSCRIPTION IFMS ALBI

## II – PIECES COMPLEMENTAIRES Annexe 1 à 2

## III – DOCUMENTS INFORMATIONS

- Information Bourses
- Information CVEC

### VERIFICATION DES PIECES

Tout dossier frauduleux entraînera le rejet de l'inscription

Information à compléter par l'institut :

Dossier conforme	Dossier non conforme



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : [secretariat@ifmsalbi.fr](mailto:secretariat@ifmsalbi.fr)  
Site : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

# I – DOSSIER D'INSCRIPTION IFMS ALBI



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

## DOSSIER D'INSCRIPTION FICHE ADMINISTRATIVE ANNÉE 2021/2022

### 1 - IDENTITÉ

NOM : .....

Prénom .....

NOM d'épouse .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : ..... Dpt : .....

Nationalité : ..... Téléphone : .....

N° sécurité sociale (ou n° INSEE) : - - - - - (13 chiffres + clé)

ADRESSE pendant les études à l'IFSI

.....  
.....

J'autorise le service organisateur, la DRJSCS à publier mes Nom et Prénom sur internet dans le cadre de la diffusion des résultats : **Oui**  **Non**

**SITUATION DE FAMILLE** : Célibataire  Marié  Pacsé  Concubinage  Veuf  Divorcé

➤ **Enfants** OUI  NON  Age : \_\_\_\_\_

### 2 - PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom – Prénom : .....Lien : .....

Téléphone : .....Mail : .....

### 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS pour les étudiants mineurs

	PERE	MERE
NOM - Prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
@ mail		

NB. : Toutes les données et informations portées sur ce document sont strictement confidentielles. Elles sont nécessaires au besoin du service.

En application de la loi française "Informatique et Liberté" du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez nous contacter par mail

### **3 - RENSEIGNEMENTS VÉHICULE - INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENTS DE STAGES**

**MOYEN DE LOCOMOTION** : Joindre obligatoirement la photocopie de la carte grise du véhicule utilisé pendant la formation

Lorsque l'étudiant peut prétendre au remboursement des frais kilométriques durant un stage et que la carte grise déclarée à l'IFMS n'est pas à son nom (ni à celui de son conjoint marié ou pacsé), un avantage en nature sera facturé, pour être reversé à l'URSSAF. Le barème est limité à 7CV.

Voiture       Moto       Vélo       Co-voiturage   
 Transport en commun       Autre (précisez)  \_\_\_\_\_

### **4 - NIVEAU D'ÉTUDE - DIPLÔME – TITRE**

NIVEAU D'ETUDES INTITULÉ DIPLÔMES ou TITRES	Série	Année	Obtention diplôme ou titre	
			OUI	NON

### **5 – FORMATIONS SUIVIES**      Merci de compléter ce tableau avec précisions

INTITULÉ DE LA FORMATION	Année	Obtention diplôme ou titre	
		OUI	NON

## 6 - SITUATION ADMINISTRATIVE PENDANT LA FORMATION

### **A - FORMATION INITIALE – POURSUITE DE SCOLARITE : *Prise en charge des frais de scolarité par la région***

Etudiant

Demandeur d'emploi, indiquez :

le numéro identifiant	
la date d'inscription à Pôle Emploi	
la date d'ouverture des droits	
la durée de l'indemnisation	

#### **SUIVI DU PRESENTEISME :**

**Percevez-vous une rémunération pendant la formation :** Oui  Non  En cours

**Etes-vous demandeur de bourses\* :** Oui  Non  En cours

### **FOURNIR OBLIGATOIREMENT VOTRE NOTIFICATION DE DEMANDE**

Si Salarié Rémunéré pendant la formation : indiquez les coordonnées de l'employeur (**intitulé + adresse + téléphone + mail + Nom d'un contact**)

### **B – FORMATION CONTINUE**

- Fonctionnaire en activité       Salarié (CDI ou CDD en congés parental )  
 Contractuel (CDD) en congé sans solde     Contractuel (CDD) en activité     Fonctionnaire en disponibilité  
 Demandeur d'emploi, indiquez :

le numéro identifiant	
la date d'inscription à Pôle Emploi	
La date d'ouverture des droits	
la durée de l'indemnisation	

#### **SUIVI DU PRESENTEISME :**

**Percevez-vous une rémunération pendant la formation :** Oui  Non  En cours

**Etes-vous demandeur de bourses\* :** Oui  Non  En cours

### **FOURNIR OBLIGATOIREMENT VOTRE NOTIFICATION DE DEMANDE**



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

**PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION :** (Coût pédagogique 8000 € \* hors frais CVE + droit d'inscription)

AUTOFINANCEMENT  EMPLOYEUR  OPCO  AUTRE

Pour ceux dont la convention initiale ne couvre pas l'ensemble des années de formations et afin de préparer votre convention de formation, merci de préciser l'organisme ou la Structure qui finance la formation : (indiquez ses coordonnées : intitulé + adresse + coordonnées téléphoniques + mail + Nom du contact). *Attestation de prise en charge de l'organisme ou de la structure qui finance la formation à défaut d'autofinancement (annexe1).*

.....  
.....  
.....  
.....

**Pour rappel, la convention doit être établie et signée avec l'IFMS et/ou l'organisme et l'étudiant avant l'entrée en formation. Votre entrée en formation est subordonnée à la signature de la convention.**

**INFORMATIONS PARTICULIÈRES** que vous souhaitez nous communiquer :

.....

\*Coût de la formation pour l'année 2020, sous réserve de modification.

(Instruction DGOS/RH1/2010/243 du 5 juillet 2010 et de la Circulaire DGS/PS 3 n°2000-371 du 5 juillet 2000)



## 7 – ATTESTATION D'ASSURANCE

Modèle d'Attestation d'Assurance, couvrant Les Risques Professionnels  
et la Responsabilité Civile des Stagiaires Paramédicaux pour l'année 2021-2022

**Vous devez être couvert pour les risques mentionnés ci-dessous :**

**Risques Professionnels :**

- Accidents corporels causés aux tiers
- Accidents matériels causés aux tiers
  - Dommages matériels

**Responsabilité Civile**

- Lors des stages
- Lors des trajets

***Veillez faire remplir l'attestation ci-dessous par votre assureur OU fournir une attestation de votre assureur qui précise les risques couverts (En complément de l'assurance souscrite par l'Institut des Formations Paramédicales couvrant les risques professionnels et la responsabilité civile des stagiaires paramédicaux conformément à l'article L.412-8 du Code de la Sécurité Sociale):***

Je soussigné (directeur assurance) \_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Atteste au nom de la Compagnie d'assurance :

\_\_\_\_\_

Que Madame ou Monsieur \_\_\_\_\_

Inscrit en formation à l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé, d'Albi, I.F.S.I. et I.F.A.S., 6, Impasse François Verdier 81000 ALBI.

Est garanti pour l'**année UNIVERSITAIRE 2021-2022** pour l'ensemble des risques mentionnées ci-dessus

Fait à \_\_\_\_\_, le, \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2021

Signature et tampon assureur :

**La mise en stage de l'étudiant et/ou de l'élève est conditionnée à la production de cette attestation annuelle d'assurance.**

## **8 - ATTESTATION MEDECIN TRAITANT**

### **POUR LES ETUDIANTS 2<sup>EME</sup> ET 3<sup>EME</sup> ANNEE**

ART 55(créer par l'arrêté du 17/04/18 – art 4) titre III

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_,

Docteur en médecine, certifie avoir examiné

\_\_\_\_\_ ,

né(e) le \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Tampon du médecin



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : [secretariat@ifmsalbi.fr](mailto:secretariat@ifmsalbi.fr)  
Site : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

# II - PIECES COMPLEMENTAIRES

Annexes 1 à 3

## Pièce Complémentaire : ANNEXE 1

### DEMANDES DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS

**Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier**  
**TITRE 1<sup>ER</sup> : ACCES A LA FORMATION**

#### **Chapitre III : Modalités d'octroi de dispenses d'enseignements**

- Article 7 : Modifié par Arrêté du 13 décembre 2018 - art. 3  
Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au **regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel.**
- Article 8 : Modifié par Arrêté du 13 décembre 2018 - art. 3

#### **PIECES A FOURNIR :**

Les candidats visés à l'article 7 déposent auprès de l'établissement d'inscription leur demande de dispense sur la base des documents suivants :

- 1° La copie d'une pièce d'identité
- 2° Le (s) diplôme (s) originaux détenu (s) \* + **le contenu des enseignements,**
- 3° Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- 4° Le cas échéant, le (s) certificat (s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé dans une des professions identifiées au 2° de l'article 7
- 5° Un curriculum vitae
- 6° Une lettre de motivation explicite avec le contenu des enseignements, ou les compétences acquises justifiant la demande de dispense;
- 7° Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers.

**Toute demande incomplète ou hors délais ne sera pas étudiée en section pédagogique de début septembre. (DEPOT EXIGE LORS DE LA REMISE DU DOSSIER -, DERNIER DELAI : 16 JUILLET 2021).**

\* Pour les diplômes étrangers, joindre, obligatoirement, une traduction du diplôme effectuée par un traducteur agréé auprès des tribunaux français et une attestation de comparabilité d'études (ancienne attestation de niveau) de ce diplôme, délivrée par l'organisme CIEP France EDUCATION INTERNATIONAL, attestant de l'équivalence au minimum niveau IV. Attention : Le délai pour obtenir cette attestation est de plusieurs mois. Les frais liés à cette attestation délivrée par CIEP France EDUCATION INTERNATIONAL sont à la charge du candidat.  
CIEP France EDUCATION INTERNATIONAL : Adresse : 1 avenue Léon Journault 92318 SEVRES CEDEX Tél : 01 45 07 63 21 - Site internet : <https://www.ciep.fr/delf-dalf/delf-tout-public>

## Pièce Complémentaire : ANNEXE 3

### ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FPC

**Année Universitaire 2021/2022**

**Promotion 2020/2023**

**Promotion 2019/2022**

Je soussigné (e), (Nom et adresse de la structure ou OPCA ou Etudiant pour un autofinancement),

---

Atteste prendre en charge :

- Les frais pédagogiques,
- Le droit d'inscription
- La CVEC de la formation

Conduisant au Diplôme D'Etat d'Infirmier, dispensée par l'Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, concernant M. ou Mme \_\_\_\_\_

Pour information :

Le coût pédagogique de la formation est de 8000€\* par an soit 24000€ pour les 3 ans ;

Les droits d'inscription universitaire sont de 170€\* par an, soit 510€ pour les 3 ans (inscription auprès de l'université Paul Sabatier) ;

La contribution à la Vie Etudiante et de Campus est de 92€ par an, soit 276€ pour les 3 ans (CNOUS)

Fait à....., Le .....

Signature et cachet  
(pour l'organisme ou la structure)

Signature de l'étudiant  
(pour autofinancement)

\*Sous réserve de modification



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : [secretariat@ifmsalbi.fr](mailto:secretariat@ifmsalbi.fr)  
Site : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

# III - DOCUMENTS INFORMATIFS



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

## INFORMATION BOURSES

**OUVERTURE DU SITE : 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2021**

Suivre le Lien du site de dépôt des demandes :

<https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>

**Code établissement : IFMSALBI2021**

**FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE VOTRE  
NOTIFICATION DE DEMANDE DE BOURSES A L'IFSI  
D'ALBI**

**Tout dépôt de dossier hors délai, au-delà des dates butoirs  
visées ci-dessus, sera rejeté.**



INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

# **INFORMATION CVEC**

## **AVANT TOUTE INSCRIPTION, ACQUITTEZ-VOUS DE LA CVEC**

**L'acquittement de la CVEC sera ouvert à compter du 3 mai 2021**

Pour pouvoir vous inscrire à l'IFSI puis à l'Université, **vous devez vous acquitter de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus) sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour un montant de **92€**.

Ce montant se substitue à toute autre somme, hormis les frais d'inscription réglés à votre IFSI.

**Sans ce règlement et la présentation de l'attestation CVEC, aucune inscription ne sera possible, ni à l'IFSI ni à l'Université Paul Sabatier.**





INSTITUTS DE FORMATION AUX  
METIERS DE LA SANTE D'ALBI  
IFSI et IFAS  
6 impasse François Verdier - 81000 ALBI  
Tél : 05 67 87 45 08 - Fax : 05 63 36 93 80  
Courriel : secretariat@ifmsalbi.fr  
Site : www.ifmsalbi.fr

# PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITE PAUL SABATIER ANNEE 2021/2022

Le calendrier des inscriptions administratives à l'université Paul Sabatier année 2021/2022, est en cours d'élaboration pour être voté par les instances universitaires avant fin mai 2021.

Nous vous informerons des dates et de la procédure d'inscription via la plateforme, ainsi que sur notre site internet : [www.ifmsalbi.fr](http://www.ifmsalbi.fr)

Soyez vigilants à consulter régulièrement le site dès la fin du mois de mai 2021.